



# Définir le cadre et les enjeux d'un projet EAC

Une formation pour organiser son approche stratégique, devenir autonome dans la réalisation de son projet et décrypter les modalités de l'éducation artistique et culturelle.

## OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les principes, les définitions et les acteurs de l'éducation artistique et culturelle
- Examiner les typologies de projet et leurs solutions
- Adopter un positionnement stratégique selon le périmètre d'intervention
- Situer les enjeux de transition écologique dans la conception, la mise en œuvre et la sensibilisation des publics
- Construire un dossier avec les bons outils et une méthodologie adaptée

## INTERVENANTE

### Marie-Christine Bordeaux

Professeure de sciences de l'information et de la communication à l'Université de Grenoble Alpes et membre du Gresec (groupe de recherche sur les enjeux de la communication). Elle fut pendant 3 ans co-présidente d'*Art+Université+Culture*, réseau national de l'action culturelle dans l'enseignement supérieur et la recherche. Depuis 2013, elle est présidente du centre international des musiques nomades - Festival Les Détours de Babel, à Grenoble et membre du haut conseil de l'éducation artistique en tant que personnalité qualifiée (ministère de l'Éducation nationale et de la Culture).

2,5 jours (17h)

Arsud, Bouc-Bel-Air (13320) + à distance (Zoom)

02, 03 et 25 novembre 2026

## CONTENUS

### L'éducation artistique et culturelle, principes et définitions

- Comprendre la genèse de l'EAC
- Comprendre le partenariat entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale
- Comprendre le rôle des collectivités territoriales, des agences territoriales, des réseaux d'éducation populaire et des opérateurs privés (fondations)
- Reconnaître les trois piliers qui définissent l'EAC (présentation du référentiel national et de la charte de l'éducation artistique et culturelle) et connaître les conditions de leur mise en œuvre concrète
- Analyser l'articulation entre développement des savoirs et développement des pratiques artistiques
- L'EAC : une démarche coopérative impliquant de nombreux acteurs
- Identifier les acteurs, leurs rôles, les différents cadres (CLEA, CGEAC, PEA, etc.)
- Temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, tout au long de la vie : où commence et où s'arrête l'EAC

### Cadres de mise en œuvre et dispositifs

- Comprendre les conventions cadres (CLEA, CGEAC, CTL, 100% EAC, etc.)
- Les ciblage de publics ou de territoires (handicap, santé, QPV, zones rurales isolées, etc.)

- Travailler avec des structures publiques conventionnées, des cités éducatives, le Pass Culture,
- Mettre en place des résidences mission ou des projets ciblés
- Se positionner pour répondre à différents appels à projets et être force de proposition

### Adopter un positionnement stratégique

- Identifier les attentes spécifiques et les orientations prioritaires :
  - Le numérique et l'éducation aux médias,
  - La dimension participative jusque dans la gouvernance,
  - Les actions intergénérationnelles et l'implication des familles,
  - Le patrimoine et l'architecture,
  - La culture scientifique,
- Focus sur les arts visuels, les arts vivants et le patrimoine
- L'écoresponsabilité dans la conception et les contenus

### Expérimenter / se mettre en situation

- Elaborer un projet EAC complet pour traduire concrètement les contenus théoriques acquis durant la formation
- Atelier de travail en sous-groupe.*



## **PUBLIC**

Cette formation s'adresse aux personnes en charge des relations avec les publics, de la médiation culturelle, de la programmation artistique jeune public et aux responsables de service d'éducation artistique et culturelle, au sein de compagnies, de structures de diffusion ou de collectivités territoriales.

## **EFFECTIFS**

- 12 participants maximum

## **MODALITES PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Être muni d'un ordinateur, casque, micro et connexion à internet pour les temps en distanciel
- Une assistance technique et pédagogique est assurée par l'équipe de la Fabrique de formation

## **POSITIONNEMENT / SUIVI DE L'EXECUTION**

- Entretien téléphonique préalable
- Questionnaire pédagogique de positionnement : besoins, attentes et acquis existants recueillis en amont de la formation
- Feuilles de présence signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée

## **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- Classe en présentiel et en distanciel
- Accès à une valise d'e-ressources

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Programme de formation créé en 2024 et mis à jour en 2025
- Méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes et mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants
- Exposés et illustrations avec diaporamas et/ou supports pédagogiques individuels
- Cas pratiques en groupe restreint ou en collectif
- Mises en situation avec utilisation d'exemples et de matrices
- Exercices interactifs d'application et d'auto-évaluation

## **CONTACT**

Magali BLAIN, responsable du service Accompagnement, ressources numériques et formation  
Anne MARSETTI, responsable pédagogique :  
a.marsetti@arsud-regionsud.com - 06 10 07 60 90  
Linda TALI, responsable conseil et parcours de formation : l.tali@arsud-regionsud.com - 06 76 35 40 50  
Marie-Hélène DOSTES, gestionnaire administrative :  
mh.dostes@arsud-regionsud.com - 06 17 72 87 27

- E-valise de ressources pédagogiques rassemblant : le/les support(s) pédagogique(s) du/des intervenant(e)(s), les outils présentés dans la formation, une bibliographie et/ou une webographie, ainsi que les sujets de dossiers thématiques et documentaires spécifiques à la formation (drive partagé ou envoi par plateforme de téléchargement)
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel

## **ÉVALUATION**

- En cours de formation : évaluations formatives pendant les mises en situation débriefées, réalisation d'exercices pratiques, questions orales de compréhension, mises en application
- A l'issue de la formation : bilan à chaud et bilan à froid

## **VALIDATION**

- Remise d'une attestation de fin de stage et/ou certificat de réalisation

## **TARIFS ET INSCRIPTION**

- 680 euros par participant (selon votre situation les tarifs peuvent varier, n'hésitez pas à nous contacter)
- Inscription jusqu'à 5 jours avant le démarrage de la formation, en fonction des places disponibles
- Arsud n'est pas assujéti à la TVA pour son activité de formation
- Formation non éligible au CPF
- Comment s'inscrire : par téléphone, par mail ou par le site internet d'Arsud. Inscription validée à réception d'une fiche d'inscription complétée et d'une convention de formation signée

## **HORAIRES ET DURÉE**

- Classes des jours 1+2 = 2 x 7h00 (9h30-12h30 et 13h30-17h30). Classe jour 3 en distanciel : 3h (9h30-12h30)
- Durée totale : 17 heures

## **ACCESSIBILITÉ**

Nos locaux répondent aux normes ERP ainsi qu'aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. L'équipe est à votre écoute pour étudier la faisabilité et l'adaptation nécessaire éventuelle :  
fabriqueformation@arsud-regionsud.com  
Réfèrent handicap : Linda TALI (l.tali@arsud-regionsud.com) : 06 76 35 40 50